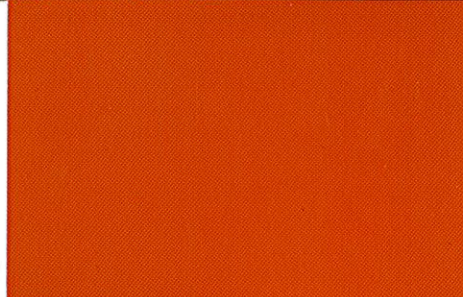
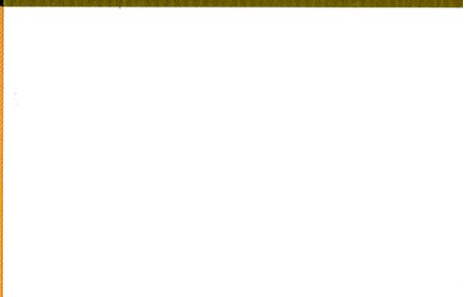
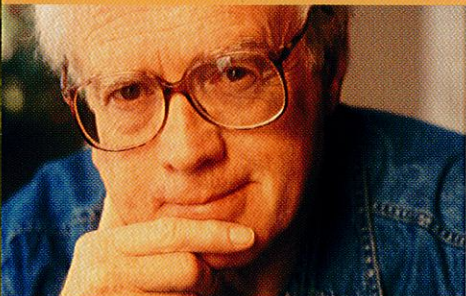
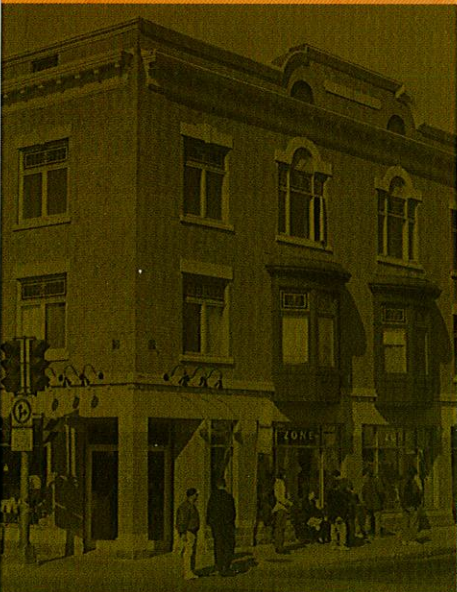
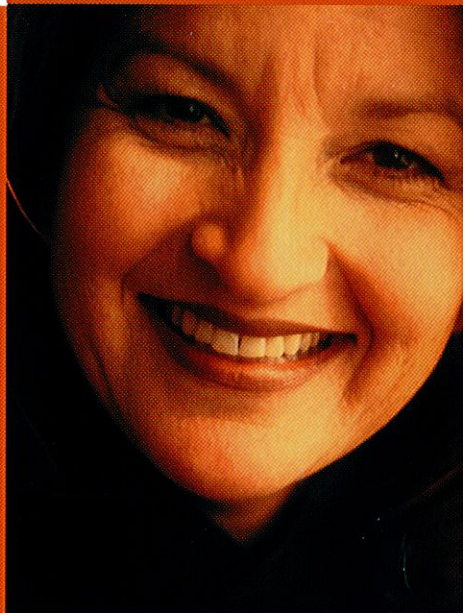


RAPPORT ANNUEL  
2009  
CONSEIL DE QUARTIER  
DE MAIZERETS



# Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER



## TABLE DES MATIÈRES

### MOT DE LA PRÉSIDENTE

<b>1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....</b>	<b>5</b>
<b>2. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2009.....</b>	<b>5</b>
2.1 Dossiers soumis par le conseil d'arrondissement de Limoilou .....	5
2.2 Plan d'action 2009.....	5
2.2.1 Méga-Recyclage	
2.2.2 Parc-école de l'école des Jeunes-du-Monde (2 <sup>e</sup> cycle)	
2.2.3 Vitrine Internet pour le quartier Maizerets	
2.3 Autres dossiers.....	10
2.3.1 Implication dans le milieu et représentation	
2.3.1.1 Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec	
2.3.1.2 Comité de prévention de la criminalité de l'Arrondissement de Limoilou	
2.3.1.3 Comité de l'approche territoriale intégrée l'Arrondissement de Limoilou	
2.3.1.4 Société des gens de baignade	
2.3.1.5 Boulevard Henri-Bourassa	
2.3.1.6 Agrandissement du port de Québec	
<b>3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009 .....</b>	<b>13</b>
<b>4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER.....</b>	<b>14</b>
<b>INSCRIPTION AU FICHER DES ABONNÉS ET ABONNÉES.....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 1</b> Sommaire des interventions du conseil de quartier de Maizerets	
<b>ANNEXE 2</b> Bilan et états financiers au 31 décembre 2009	
<b>ANNEXE 3</b> Lettres du conseil de quartier	



## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Préparer le rapport annuel et venir le présenter en assemblée générale, c'est une bonne occasion de s'arrêter et de regarder le chemin parcouru au cours des années. Il n'y a qu'à relire les listes de priorités du Plan directeur de quartier établies en 2002 et en 2006 pour se rendre compte que plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Les deux listes sont à l'annexe 1 mais rappelons quelques dossiers : problème de refoulement des égouts, parc-école Dominique-Savio, parc-école des Jeunes-du-Monde (2<sup>e</sup> cycle), réaménagement de l'Avenue d'Estimauville.

Selon les intérêts des personnes élues au conseil d'administration, certains sujets prennent plus d'importance que d'autres. Ainsi dans le mandat qui se termine, nous avons beaucoup travaillé sur les problèmes de bruit et de pollution causés par le secteur industriel de la Canardière, situé à proximité d'un secteur résidentiel. Des annonces récentes d'un centre de compostage dans le port qui entraînera plus de camionnage passant par notre quartier et d'un centre de prétraitement des déchets d'entreprise qui serait situé près de l'incinérateur laissent présager que nous discuterons encore longtemps de ces sujets.

De l'autre côté du quartier, on nous annonce des projets de développement pour le secteur D'Estimauville. C'est une bonne nouvelle puisque le développement de ce secteur est attendu depuis longtemps. Nous avons cependant l'impression que dans l'élaboration de ces projets, on tient compte seulement des personnes qui viendront habiter ce secteur dans quelques années et pas des résidents actuels du quartier Maizerets. On semble aussi oublier que la rue D'Estimauville est tout près du secteur industriel de la Canardière et que du haut des tours, les résidents auront une superbe vue sur le panache de fumée de l'incinérateur.

L'assemblée annuelle, c'est aussi le moment des remerciements. Je voudrais tout d'abord remercier les membres du conseil d'administration qui, mois après mois, ont participé aux réunions, ont écrit des textes, ont représenté le conseil d'administration dans d'autres instances, ont préparé la soirée sur l'environnement et le Méga-Recyclage. Les opinions sont parfois divergentes, mais toutes ces personnes ont à cœur de bien servir les citoyens et citoyennes de Maizerets. Je voudrais ensuite remercier les deux conseillers municipaux qui ont été membres du conseil d'administration au cours des deux dernières années : M. Alain Loubier jusqu'en octobre 2009 et M<sup>me</sup> Ginette Picard-Lavoie qui continue à participer régulièrement à nos réunions. Je voudrais aussi remercier M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques, qui nous accompagne dans nos travaux et répond à nos questions et à nos demandes tout au long de l'année.

Enfin, mes remerciements s'adressent à vous, mesdames et messieurs, qui avez accepté notre invitation de participer à notre assemblée annuelle et aux citoyens et citoyennes qui viennent à nos assemblées régulières. Nous vous souhaitons de plus en plus nombreux à nos activités et à nos rencontres.

Bonne soirée !



Nicole Dufresne, présidente



## **1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration est composé normalement de neuf personnes : quatre résidentes (4), quatre résidents (4) et une personne (1) qui représente le secteur commercial, industriel et/ou institutionnel.

Les membres du conseil d'administration sont : mesdames Nicole Dufresne (présidente), France Brunelle (trésorière), Lucille Picard (secrétaire), France Dansereau (administratrice), ainsi que messieurs Yves Fortin (administrateur), Claude Pouliot (administrateur), Yvan Ouellet (administrateur) et Marcel Paré (administrateur).

À ces membres, s'ajoutent, sans droit de vote, les conseillers municipaux du quartier de 2009 : M. Alain Loubier, conseiller municipal du district de Maizerets (jusqu'au 8 novembre) et M<sup>me</sup> Ginette Picard-Lavoie, conseillère municipale du district de Lairet (devenu après le 1<sup>er</sup> novembre, district de Maizerets-Lairet).

## **2. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2009**

Au cours des 12 derniers mois dans l'ensemble de ses activités, le conseil de quartier a abordé 19 dossiers qui touchaient les sujets suivants : le zonage (3), la gestion interne (1), la vie communautaire (1), la circulation et transport (4), la sécurité (2), le développement social (1), les loisirs (1), l'environnement (4), les jeunes (1) et les événements spéciaux (1).

En 2009, une somme de 100 000 \$ provenant du budget attribué à la réalisation du Plan de quartier a été octroyée à l'école des Jeunes-du-Monde (2<sup>e</sup> cycle) pour la réalisation du parc-école.

Vous trouverez dans l'annexe 1, l'ensemble des dossiers traités par le conseil au cours de l'année 2009.

### **2.1 DOSSIERS SOUMIS PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LIMOILOU**

Le conseil de quartier de Maizerets a tenu 8 réunions au cours desquelles il a traité trois (3) dossiers soumis par l'instance municipale. Ces dossiers ont fait l'objet de demandes d'opinion.

### **2.2 PLAN D'ACTION 2009**

Les membres du conseil de quartier ont continué le travail commencé en 2002 quant à l'élaboration de son Plan directeur de quartier et à la réalisation de certaines actions.

## 2.2.1 Méga-Recyclage

### Soirée d'information de la Terre à la Terre – « sachons être ÉCO-ligents »

Le 7 mai 2009 se tenait au Centre Mgr Marcoux, une soirée originale qui avait pour but d'expliquer aux participants des trucs pour vivre notre quotidien d'une manière la plus écologique possible. La soirée a débuté par un sketch intitulé « Madame Recyclage » réalisé par la dynamique équipe d'animatrices de Plan B. Cet organisme est une jeune entreprise d'écoconseils axée sur la sensibilisation à l'environnement et au recyclage. Avec cette activité, Plan B nous a présenté un de leur nouvel outil de sensibilisation. « Madame Recyclage » est une courte pièce de théâtre humoristique qui met en vedette deux personnages hauts en couleurs qui parcourent un sac de poubelles afin d'y découvrir les bonnes et mauvaises habitudes de vies de chacun de nous.



Photo 1 et 2 : Sketch « Madame Recyclage » par Plan B

Parmi les articles qui sont mis dans les bacs de recyclage, nous retrouvons le papier. Mais qu'arrive-t-il à ce dernier après le centre de tri des matières récupérables ? M. Richard Laramée, directeur de l'usine de désencrage de Cascades à Breakeyville est venu nous parler de la problématique des déchets et de l'importance du recyclage des papiers, de la fabrication de la pâte désencrée et du papier recyclé. Cette conférence de M. Laramée a été très instructive. Avec une présentation étoffée, elle nous a montré à quel point le recyclage des vieux papiers peut avoir un impact positif sur l'environnement (réduction des déchets, diminution de la consommation d'énergie et d'eau, diminution de l'utilisation des ressources forestières et des gaz à effet de serre).



Photo 3 : M. Laramée. Conférence « l'autopsie d'une feuille de papier recyclée ».

Depuis deux ans déjà, les élèves de l'école primaire Dominique-Savio collaborent à notre soirée sur l'environnement en mettant leur imagination au service du recyclage. En effet, ils nous surprennent à chacune de leur participation par leur créativité et leur originalité avec leurs « biduleries » réalisées seulement au moyen d'objets recyclés. Nous avons donc pour la troisième année, fait appel à eux.

Les élèves de deux classes de 2e année nous ont donc fabriqué vingt-quatre œuvres. Par leur créativité et l'utilisation de pièces recyclées particulières, ils ont créé des animaux parfois inusités. Les « biduleries » présentées nous ont permis d'obtenir une intéressante exposition qui fut appréciée par les participants à la soirée. Le vote du public a permis de sélectionner trois gagnants.



Photos 4 : 1er prix « Cochonnet »



Photo 5 : 2e prix « Perroqui »



Photo 6 : 3e prix « Requin blanc »

*Plan B* nous ont ensuite présenté une conférence interactive « comment faire son épicerie de façon écologique ». Savons-nous vraiment ce que nous choisissons à l'épicerie ? Et surtout quels impacts ont nos choix sur notre environnement et notre santé. *Plan B* nous a donné quelques trucs faciles pour faire notre épicerie d'une manière responsable en autopsiant un modèle de panier d'épicerie.



Photo 7 et 8 : Plan B – épicerie écologique

Pour terminer la soirée, M<sup>me</sup> Marie Eisenmann, cofondatrice des Urbainculteurs est venue nous présenter l'organisme. Les Urbainculteurs sont un organisme à but non lucratif installé dans Limoilou. Ils font la promotion active de l'agriculture urbaine et de la végétalisation des villes. Ils sont les distributeurs exclusifs à Québec des bacs *Biotop<sup>MD</sup>* qui permettent de cultiver des légumes, des fruits, des fines herbes et des fleurs chez soi, sur un balcon, une terrasse ou un toit.

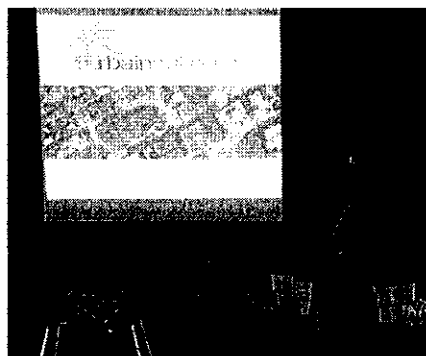


Photo 9 : Les Urbainculteurs

### **Grande collecte de juin 2009**

Le samedi 6 juin 2009, se tenait la sixième édition du MÉGA-RECYCLAGE initié par le conseil de quartier de Maizerets. L'activité fut encore un succès cette année. Un nombre important de véhicules, soit 315, ont participé à l'événement et nous avons récupéré 39 175 lbs de matériel recyclable.

Le matériel amassé a été réparti entre les récupérateurs suivants : Québec Aubaine Recycle (fer & métaux), Archives Iron Mountain (déchetage de papiers confidentiels), le CFER de Bellechasse (matériel informatique), l'Armée du Salut, Vélo Vert, la Bouquinerie Toxi-Aide (livres, revues, CD, DVD), les Peintures récupérées du Québec et Pneus Dépôt.

Le conseil de quartier remercie chaleureusement les *Buffets Je Reçois*, le *Supermarché Maxi* (avenue D'Estimauville), le député *André Drolet* (circonscription de

Jean-Lesage), la Caisse populaire Desjardins de Limoilou, Recyc-Québec, la Maison Cobel, la députée Sylvie Boucher (circonscription de Beauport-Limoilou) et le Corps de cadets 376 de Beauport pour leur généreuse implication à l'activité.



Photo 10 et 11 : Vue générale MÉGA-RECYCLAGE 2009

### **Prochaine édition du MÉGA-RECYCLAGE**

L'importante quantité de matériel récupéré depuis 2004 (259 175 livres) dans une initiative novatrice jamais réalisée avec une collaboration aussi nombreuse d'entreprises d'économie sociale et libérale prouve le besoin d'une telle collecte. Le MÉGA-RECYCLAGE a été un succès à chaque année et a permis de semer dans l'esprit des gens de se débarrasser d'une manière responsable des matières récupérables. Le conseil de quartier a donc atteint son objectif et il est très fier de cette réalisation. Malgré la somme importante de travail pour les bénévoles qui organisent l'activité, ils sont prêts à continuer pour une 7<sup>e</sup> année en 2010.

Nous espérons donc que vous serez au rendez-vous de la **septième édition** du Méga-Recyclage qui se tiendra le **samedi 5 juin 2010 de 8 h 30 à 16 h 30**, au 1252, chemin de la canardière (Québec), sur les terrains de l'édifice de la Division des travaux publics de l'Arrondissement de Limoilou.

Nous recyclerons à nouveau cette année : les vêtements, les électroménagers, les matelas, les livres, les disques, les CD, les DVD, le matériel informatique, les téléphones cellulaires, les jouets usés mais fonctionnels, les meubles, le fer et les métaux, les pneus, les vélos, la peinture, les solvants, les huiles usées. Il sera également possible de détruire d'une façon sécuritaire vos papiers confidentiels et données informatiques (disquettes, CD, DVD) en les faisant déchiqueter.

Apportez autant de choses à recycler que vous le désirez. Il n'y a pas de limites. Nous serons toute une équipe pour vous recevoir, beau temps, mauvais temps.

#### **2.2.2 Parc-école de l'école des Jeunes-du-Monde (2<sup>e</sup> cycle)**

Nous avons attribué en 2009 une subvention pour le parc-école de l'école des Jeunes-du-Monde, 2<sup>e</sup> cycle. Ce montant provient de la somme allouée aux priorités du conseil de quartier à l'intérieur du plan directeur de quartier.

### **2.2.3 Vitrine Internet pour le quartier Maizerets**

Le conseil d'administration du conseil de quartier annonce déjà ses principales activités sur le site MonLimoilou.com. Au cours de la prochaine année, nous ferons paraître sur ce site des textes sur divers attraits et services du quartier Maizerets. Les résidents et résidentes du quartier pourront commenter ces textes.

## **2.3 AUTRES DOSSIERS**

### **2.3.1 Implication dans le milieu et représentation**

#### **2.3.1.1 Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec**

Au moment d'aller aux élections municipales de novembre 2009, le comité de vigilance était composé de représentants des conseils de quartier de Limoilou (Vieux-Limoilou, Lairet et Maizerets), d'un représentant du milieu socio-économique (Cégep de Limoilou), de deux élus de l'arrondissement de Limoilou (Mme Anne Beaulieu et M. Alain Loubier), d'un membre du comité exécutif de la Ville de Québec (M. Raymond Dion), des AmiEs de la Terre et du Conseil régional de l'environnement (CRE). Les membres sans droit de vote proviennent des services de la Ville de Québec (Services des travaux publics, Service de l'environnement, Arrondissement de Limoilou), de la Direction de la santé publique et de la Communauté métropolitaine de Québec.

Depuis, si la donne a changé, aucun communiqué officiel sur le sujet n'est parvenu aux membres dudit comité, de même qu'aucune réunion n'a été tenue à la suite de ce changement de garde de novembre dernier. Nous demeurons donc dans l'attente d'une convocation qui sonnerait la reprise des travaux de ce comité, qui en principe, tient un rôle de première importance dans la recherche d'une opération responsable et toujours améliorée de l'incinérateur de Québec.

Pour les quelques réunions tenues au cours de l'année 2009, messieurs Yvan Ouellet et Claude Pouliot se sont partagé le travail de la représentation du conseil de quartier à la table du comité de vigilance. Mais, depuis l'annonce d'un important dépassement des normes, révélé par un échantillonnage effectué lors du démarrage du four n° 3 en septembre 2008, la tâche est plus ardue. Comme on ne peut plus ignorer que cet équipement, que l'on croyait à tort sans danger, peut se révéler dans les faits être une boîte à surprise comportant quantité de paramètres complexes qui échappent, à l'occasion, au contrôle des responsables en poste, les échanges autour de la table sont plus intenses. D'ailleurs sur ces sujets, les représentants des conseils de quartier concernés tentent d'en apprendre chaque fois davantage, mais malheureusement à ce chapitre, on dénote un certain manque de coopération de la part du gestionnaire. À titre d'exemple, l'attente depuis bientôt un an de données relatives aux variations des températures d'opération des quatre fours de l'incinérateur, illustre bien la situation qui prévaut.

Les représentants du quartier sont inquiets. Comment pourrait-il en être autrement ? Lorsqu'on apprend que c'était la première fois, en près de 35 ans d'opération et après plus de 1000 démarrages, que l'on échantillonne les émissions lors du démarrage d'un four, et qu'en plus cette prise de données était accidentelle, il y a de quoi être bouleversé par la légèreté avec laquelle notre santé est prise en compte. C'est pourquoi nous réclamons plus de rigueur dans le mode de gestion de cet équipement avec lequel nous sommes contraints de cohabiter.

Dans l'attente du jour heureux de la fermeture et du démantèlement de cet équipement vétuste, le conseil de quartier a adopté la résolution 09-CA-21 (annexe 3) qui vise, dans la mesure du possible, à contraindre les autorités en place de s'assurer que la disposition des déchets par le mécanisme de l'incinération soit une solution socialement responsable et sans danger pour les citoyens.

### **2.3.1.2 Comité de prévention de la criminalité de l'arrondissement de Limoilou**

Au cours de l'année 2009, une proposition de Plan d'action pour 2010-2012 fut développée par le « comité actions préventives ». Des problèmes dits prioritaires ont été identifiés. Ce sont la violence sous toutes ses formes ; la négligence parentale et le rôle parental difficile à assumer ; la vente, la possession et la consommation de drogues chez les jeunes et les adultes ; le phénomène de gang ; le crime contre la personne et les agressions sexuelles plus particulièrement chez les adultes et finalement le sentiment personnel d'insécurité. Une série d'objectifs à atteindre a été développée et fera l'objet d'une attention particulière en 2010.

Pour la prochaine année, le comité continuera ses actions. Toutefois, compte tenu de la fusion des arrondissements de La Cité et Limoilou, il est possible que le comité couvre l'ensemble du nouveau territoire. Pour 2010, le comité continuera ses actions dans le secteur Limoilou.

Une vingtaine d'organisations participant à trois comités de concertation ont joint leurs efforts au sein de groupes de travail mis en place par le comité local de prévention de la criminalité. Le comité et les groupes de travail sont coordonnés par une personne-ressource de l'arrondissement. Ils assurent le suivi du plan d'action intégré en matière de prévention de la criminalité et exercent une fonction de veille sur le territoire.

Un membre du conseil a participé à ce comité tout au long de l'année, aux différents comités et sous-comité. Il a participé à plus d'une quinzaine de réunions.

### **2.3.1.3 Comité de l'approche territoriale intégrée de l'Arrondissement de Limoilou**

#### **Contexte :**

Dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la Table de concertation en développement social de la Conférence régionale

des élus de la Capitale-Nationale a décidé d'implanter l'Approche territoriale intégrée dans la région de Québec.

#### L'objet de l'entente :

Cette entente de collaboration a pour objectif de mobiliser différents partenaires du territoire de Limoilou en matière de développement économique, social, culturel et communautaire en vue de collaborer aux travaux du comité local ATI Limoilou.

#### Objectifs généraux du comité local ATI Limoilou :

1. Développer une vision et une connaissance commune du territoire en matière de pauvreté et d'exclusion sociale ;
2. Contribuer à une meilleure concertation et convergence des actions ainsi qu'au développement d'un leadership partagé entre les différents acteurs locaux en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ;
3. Renforcer la mobilisation et l'implication citoyenne dans les actions visant l'amélioration de leurs conditions de vie.

#### Résultats attendus :

1. Réaliser un portrait de situation en matière de pauvreté et d'exclusion sociale sur le territoire de l'arrondissement de Limoilou ;
2. Élaborer un plan d'action intégré.

Des consultations ont été réalisées en 2009 afin d'émettre des opinions et leurs analyses sur la réalité de Limoilou. De ces consultations, le comité ATI a identifié cinq priorités d'actions qui feront l'objet d'une analyse plus pointue. Elles sont : l'insécurité alimentaire, l'immigration, la famille, la scolarité et le logement.

Le travail se continuera en 2010.

#### **2.3.1.4 Société des gens de baignade**

Des représentants de la Société des gens de baignade, dont M. Léonce Naud et M. Louis Piché, sont venus rencontrer le conseil d'administration du conseil de quartier le 3 juin 2009 afin de l'informer des démarches de leur organisme pour rendre publique et accessible gratuitement à la baignade une partie du bassin Louise et d'y aménager une plage. Cet espace est actuellement propriété de la Société du Port de Québec. La Société des gens de baignade a déjà reçu l'appui d'au moins sept autres conseils de quartier dans sa démarche. Le conseil de quartier de Maizerets lui a donné son appui en date du 3 juin 2009 (09-CA-33) en acceptant, par résolution, de demander à ce qu'une partie du bassin Louise soit zonée en tant qu'« espace vert » et de demander aux élus municipaux d'organiser un vaste débat public sur cet aménagement.

### **2.3.1.5 Boulevard Henri-Bourassa**

Une résolution du conseil le 29 avril 2009 a appuyé la démarche d'un membre du conseil, M. Marcel Paré, qui a préparé le même mois une pétition citoyenne pour limiter la vitesse des camions, la charge et l'utilisation de freins-moteurs des camions sur le boulevard Henri Bourassa.

### **2.3.1.6 Agrandissement du port de Québec**

Une lettre a été adressée en mai 2009 par le Conseil de quartier au ministre fédéral des Transports, M. John Baird, afin de demander à ce dernier d'organiser des audiences publiques relativement à un projet d'agrandissement du port de Québec dans la baie de Beauport, ceci à la demande de citoyens et en appui aux groupes locaux qui sont utilisateurs de la baie de Beauport. Un membre du conseil, M. Yvan Ouellet, avait participé le 15 janvier 2009 à une rencontre des groupes touchés par le projet d'agrandissement, notamment des organismes représentant les utilisateurs de la baie de Beauport.

## **3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009**

Vous trouverez dans l'annexe 2 l'état des résultats pour la période de janvier à décembre 2009, de même que le bilan au 31 décembre 2009.

## **4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER**

Nous vous rappelons que toutes les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyennes et citoyens du quartier.

Les membres du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions.

Les réunions ont lieu au pavillon de services du parc Bardy, sis au 2025, rue Adjutor-Rivard, rez-de-chaussée.

Les dates des réunions et les sujets traités sont publiés dans le bulletin municipal sous la rubrique *Agenda de la vie démocratique* et sur le site *Internet de la Ville de Québec*, sous l'onglet « Participation citoyenne/conseil de quartier ».

N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos suggestions et de vos commentaires à l'adresse suivante :

Conseil de quartier de Maizerets  
Bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou  
399, rue St-Joseph Est, bureau 441  
Québec (Québec) G1K 8E2  
Denis Bergeron  
418 641-6101, poste 3621  
[conseilquartier.maizerets@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.maizerets@ville.quebec.qc.ca)

**CONSEIL DE QUARTIER DE MAIZERETS**

**FICHIER DES ABONNÉS ET ABONNÉES**

Remplir en caractères d'imprimerie

Organisme : \_\_\_\_\_  
(s'il y a lieu)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone (rés.) : \_\_\_\_\_

Téléphone (bur.) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

En vous inscrivant à ce fichier, vous recevrez par la poste les avis de convocation des assemblées de consultations publiques du conseil de quartier de Maizerets.



# **ANNEXE 1**



## Conseil de quartier de Maizerets

### Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Consultation publique Aménagement du quartier	Plan directeur de quartier 2003.06.04	Le conseil de quartier de Maizerets doit décider de l'ordre des priorités d'actions retenues lors de la consultation publique du 30 avril 2003.	Le conseil de quartier de Maizerets recommande au comité exécutif d'entériner les dix actions prioritaires du Plan d'action du Plan directeur du quartier de Maizerets et de demander aux services concernés d'évaluer les coûts et d'établir les échéanciers de ces interventions. Ces actions sont :
			Réaménager l'avenue D'Estimauville (élargir les trottoirs, planter les végétaux, etc.); Trouver et mettre en oeuvre des solutions au problème de refoulement d'égout; Aménager le parc-école Dominique-Savio; Améliorer le secteur des Habitations Saint-Pie X; Élaborer une étude sur le patrimoine du quartier de Maizerets; Étudier des scénarios pour le recyclage du Centre Mgr Marcoux en fonction des besoins du quartier; Étudier la possibilité d'éclairer la piste cyclable sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency; Améliorer les installations du Domaine de Maizerets; Élaborer un projet de trompe-l'oeil sur les viaducs de la voie ferrée, au niveau du chemin de la Canardière et de la 18e Rue.
			En cours.

# Conseil de quartier de Maizerets

## Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

<b>Sujets</b>	<b>Titres</b>	<b>Recommandations/Actions</b>	<b>Décisions/Résultats</b>
Fonctionnement / Gestion interne Aménagement du quartier	Adoption de la nouvelle liste d'actions prioritaires du plan d'action du Plan directeur de quartier 2006.09.27	<p>Le conseil de quartier a procédé à l'adoption de cette nouvelle liste. Elle comprend :</p> <p>Aménagement urbain</p> <p>AU7 : Prévoir des logements autres que sociaux dans le quartier, tels des condominiums, pour les éventuels projets d'habitation, notamment dans le secteur D'Estimauville;</p> <p>AU11 : En collaboration avec L'OMHQ, travailler à l'élaboration d'un projet pilote visant à transformer des habitations à loyer modique, dans le secteur des Habitations St-Pie-X, en coopérative destinée aux résidents actuels de ces logements;</p> <p>AU34 : Ajouter du mobilier urbain dans certains lieux publics (poubelles, bancs, etc.);</p> <p>AU35 : Mettre à jour le plan de développement du secteur industriel, le faire entériner par les instances politiques, mettre en œuvre les actions sous-jacentes et consulter les citoyens sur ce plan;</p> <p>AU35.1 : Faire des études de caractérisation sur les nuisances occasionnées par le secteur industriel de la Canardière, comme les rejets chimiques dans les égouts, la contamination des sols, le bruit, l'émission de poussière, la qualité de l'air;</p> <p>AU35.2 : Appliquer des mesures pour réduire les nuisances qui proviennent du secteur industriel, comme l'érection d'un mur végétal entre le secteur de la rue Villebon, afin de diminuer les inconvénients des activités sur les résidents;</p> <p>AU75 : Cibler les secteurs nécessitant des améliorations au sujet des déplacements de piétons, notamment l'angle 18e Rue et chemin de la Canardière et boulevard Sainte-Anne; l'angle avenue D'Estimauville et boulevard Sainte-Anne; avenue De Vitré entre la 18e Rue et la 24e Rue (du côté de l'hôpital); viaduc de la 18e Rue; boulevard Henri-Bourassa; chemin de la Canardière; rue de la Trinité; boulevard Montmorency; rue Antoine-Silvy et avenue</p>	<p>Le conseil de quartier a adopté la liste proposée et est toujours en cours de réalisation.</p>

# Conseil de quartier de Maizerets

## Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
D'Estimaerville;		<p>AU75.1 : Assurer la sécurité de la circulation piétonne aux environs des écoles Dominique-Savio et Jeunes-du-Monde;</p> <p>AU78.1 : Trouver des moyens pour ralentir la vitesse et la circulation de transit sur les avenues De Vitré et De Villebon et le boulevard Montmorency;</p> <p>AU93 : Demander au Service de police d'agir en priorité dans les secteurs démontrant des problèmes de sécurité, notamment le boulevard Henri-Bourassa, le chemin de la Canardière et le Cégep Limoilou.</p>	
		Environnement	
		<p>EN104.1 : Instaurer un programme d'aide financière afin de favoriser la construction de nouveaux logements à l'aide du recyclage des terrains contaminés et des bâtiments vétustes ou vacants.</p>	
		Culture, loisirs et vie communautaire	
		<p>EN94.1 : Aménager un jardin communautaire au sud du quartier, notamment à côté du centre de la petite enfance Le Jardin bleu.</p>	
		<p>CL123 : Implanter un lieu de rencontres interculturelles afin de favoriser les échanges;</p>	
		<p>CL128 : Aménager le parc-école Jeunes du monde (2e cycle);</p>	
		<p>Les actions suivantes ont été considérées importantes par le conseil de quartier comme suite à la consultation publique sur son plan directeur. Toutefois, elles n'ont pas été incluses dans la liste des actions prioritaires, car elles sont soit déjà en cours soit en voie d'être réalisées par des actions plus globales de la Ville de Québec.</p>	
		<p>AU2 : Revoir le zonage concernant l'implantation des maisons de chambres et d'hébergement;</p>	
		<p>AU80.1 : Réaménager le tronçon cyclable entre l'ancienne avenue Industrielle et le Domaine de</p>	

## Conseil de quartier de Maizerets Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
		<p>Maizerets;</p> <p>AU80.2 : Compléter l'aménagement de la piste cyclable vers l'avenue D'Estimauville;</p> <p>AU82.1 : Analyser les espaces et les besoins en stationnement des grandes institutions en fonction d'une vision globale d'occupation du territoire;</p> <p>DE114.1 : Développer davantage les projets d'économie sociale;</p> <p>CL142 : Signaler, par des pancartes, les attraits récréotouristiques du quartier de même que la baie de Beauport à la sortie de l'autoroute Félix-Leclerc.</p> <p>Les membres du conseil mentionnent que, en lien avec l'action CL106.1 (tenir une fête ou une activité en lien avec la fête du 400e anniversaire de Québec), ils souhaitent être tenus informés des développements concernant les fêtes du 400e de la Ville de Québec. S'il y a des projets ou des enveloppes budgétaires allouées par l'arrondissement, ils souhaitent être consultés sur le sujet.</p> <p>Le conseil de quartier demande aussi de continuer la mise en œuvre des actions prioritaires de 2003 qui ne sont pas encore terminées.</p> <p>Cette liste fut proposée au conseil d'arrondissement de Limoilou.</p>	
Opinion Zonage	<p>Demande d'opinion et assemblée publique de consultation : projet de modification de zonage visant l'expansion de bureaux au 1740-1750, rue Bardy. 2007.06.13</p>	<p>La demande vise une modification de zonage pour permettre au commerce Remax de transformer un logement en bureau.</p> <p>Le conseil de quartier a émis une opinion favorable à ce dossier.</p>	<p>Le conseil d'arrondissement a pris une décision semblable à celle du conseil de quartier.</p> <p>En attente de décision.</p>
Représentation Sécurité	<p>Nomination d'un membre du conseil au sein du Comité de prévention de la criminalité 2008.04.30</p>	<p>Le conseil de quartier est invité à nommer l'un de ses membres au sein de ce comité.</p>	<p>Madame France Dansereau a été nommée représentante du conseil au sein de ce comité.</p>

## Conseil de quartier de Maizerets

### Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

<b>Sujets</b>	<b>Titres</b>	<b>Recommandations/Actions</b>	<b>Décisions/Résultats</b>
Représentation Développement économique et emploi	Nomination d'un membre du conseil de quartier au sein du Comité de travail de l'approche territoriale intégrée 2008.04.30	Le conseil de quartier est invité à nommer un membre au sein de ce comité.	Madame France Dansereau a été nommée représentante du conseil au sein de ce comité.
Consultation publique Jeunes	Engagement du conseil de quartier au financement du parc- école de l'école des Jeunes-du- Monde 2008.09.24	Le conseil de quartier s'est engagé à participer au financement du parc-école pour un montant qui reste à être déterminé.	
Représentation Environnement	Nomination d'un membre du conseil au Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec 2008.09.24	Le conseil de quartier est appelé à nommer un membre du conseil au sein de ce comité.	Monsieur Claude Pouliot a été nommé représentant du conseil.
Appuis et autres requêtes Divers	Appui à une démarche des conseillers municipaux du quartier portant sur le transport lourd dans le quartier 2008.10.22	Le conseil de quartier a donné son appui à madame la conseillère municipale Ginette Picard-Lavoie ainsi qu'à monsieur le conseiller Alain Loubier quant à demander au comité exécutif d'évaluer les impacts causés par le règlement d'agglomération 374, adopté le 17 juin 2008 et d'entreprendre les démarches nécessaires auprès du ministère des Transports du Québec pour obliger les véhicules lourds, qui ne peuvent plus emprunter le boulevard Champlain, à utiliser l'autoroute Félix- Leclerc, vers l'est, jusqu'à l'autoroute Dufferin- Montmorency pour se rendre aux installations portuaires et à la papetière White Birch.	En attente.

# Conseil de quartier de Maizerets

## Bilan des activités de janvier à décembre 2009

### Mandats du conseil d'arrondissement

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Opinion Zonage	Harmonisation du règlement de zonage : recommandations du conseil de quartier 2009.01.12	Le conseil de quartier a émis des recommandations sur certains dossiers particuliers dont : - une utilisation temporaire d'une partie d'un bâtiment à des fins de commerce ; - le dossier des maisons de chambres ; - la permission pour déménager l'éco-centre du boulevard Montmorency sur le site de l'incinérateur de Québec.	Terminé.
Opinion Zonage	Demande d'opinion : Établissement d'une nouvelle garderie dans le quartier 2009.05.27	Le conseil de quartier est appelé à donner son opinion quant à une modification de zonage permettant l'établissement d'une nouvelle garderie sur la rue Desroches.	Semblable à la recommandation du conseil de quartier.
Opinion Zonage	Demande d'opinion : Assujettir des nouvelles zones et nouveaux types de travaux à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale (PIIA) 2009.06.03	Le conseil de quartier a recommandé la modification de zonage afin de permettre l'installation de cette garderie.  Le conseil de quartier est invité à donner son avis sur le nouveau règlement touchant les PIIA qui visent particulièrement la hauteur des bâtiments, l'alignement avant des bâtiments principaux, le revêtement extérieur de la façade, les maisons de chambres, les aires de stationnement de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, du centre d'hébergement, du CLSC et finalement les terrains boisés du boulevard des Capucins.	Semblable à la recommandation du conseil de quartier.
		Le conseil de quartier a recommandé d'approuver le nouveau projet de règlement.	

# Conseil de quartier de Maizerets

## Bilan des activités de janvier à décembre 2009

### Initiatives du conseil

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projets Circulation et transport	Demande d'audiences publiques au Ministre des transports du Canada 2009.04.29	Le conseil de quartier désire que des audiences publiques soient organisées sur le projet d'agrandissement du Port de Québec.	Une lettre a été acheminée au Ministre John Baird.
Projets Sécurité	Demande à M. Alain Loubier afin d'analyser la sécurité des piétons qui traversent le chemin de la Canadière à la hauteur du CLSC et du CHSLD 2009.04.29	Le conseil de quartier a demandé par lettre qu'une analyse soit effectuée afin de scruter l'aspect sécurité des piétons dans le secteur du CLSC-CHSLD, sis sur le chemin de la Canadière.  De plus, le conseil a demandé d'harmoniser les installations du RTC (type aribus) des deux côtés de l'artère dans le même secteur, d'y ajuster le type d'éclairage urbain et d'améliorer l'aménagement paysager.	Toujours en cours.
Projets Environnement	Présentation du Méga-Recyclage Édition 2009 2009.06.06	Le conseil de quartier a présenté sa sixième édition du Méga-Recyclage.  Plus de 300 véhicules se sont présentés tout au long de cette journée. Plusieurs récupérateurs étaient présents afin de récupérer le matériel.	
Projets Jeunes	Demande de la direction de l'école des Jeunes-du-Monde (2e cycle) : financement pour la réalisation du parc-école 2009.09.30	La direction de l'école est venue présenter son projet de réalisation du parc-école. Une demande de subvention de 100 000 \$ est alors déposée au conseil.	Le conseil de quartier a recommandé de verser la somme de 100 000 \$ pour la réalisation de ce parc-école. Cette somme sera prise dans le budget réservé à la réalisation du Plan directeur de quartier.
Projets Développement social	Présentation de M. Alfredo Ramirez : Limoilou Pluriel 2009.10.28	M. Alfredo Ramirez est venu expliquer la mission de l'organisme et ses réalisations. Un petit sondage fut aussi présenté aux personnes présentes afin de sonder leur perception sur l'immigration.	
Demandes de la population Circulation et transport	Trafic lourd sur le boulevard Henri-Bourassa 2009.04.29	Des citoyens sont venus faire part au conseil des problématiques du transport lourd sur le boulevard Henri-Bourassa.	Une lettre a été acheminée au Ministère des transports afin de le sensibiliser au trafic lourd sur cette artère.

## Conseil de quartier de Maizerets

### Bilan des activités de janvier à décembre 2009

#### Autres dossiers

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Divers Vie communautaire	Nomination d'un responsable pour l'espace du conseil de quartier sur le site Internet de MonLimoiou.com 2009.04.29	Compte tenu que le conseil veut faire connaître ses activités sur un site Internet, il doit nommer une personne afin de s'occuper de livrer l'information sur le site concerné.	Mme Nicole Dufresne est nommée responsable.
Divers Environnement	Préoccupation du conseil de quartier quant à l'utilisation de l'incinérateur de Québec 2009.04.29	Le conseil de quartier a fait part de sa position au Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec quant à l'utilisation de cet équipement.	
Divers Environnement	Soirée d'information sur le recyclage 2009.05.07	Le conseil de quartier a présenté la soirée d'information sur le recyclage. Cette soirée intitulée « De la terre à la terre - sachont être écologiques » s'est déroulée au centre MGR Marcoux.  Les élèves de l'école Jeunes-du-Monde avaient créé une vingtaine de « biduleries » qui ont fait l'objet d'un concours.  Une pièce de théâtre a aussi été présentée.	Une trentaine de personnes ont assisté à cette activité
Divers Circulation et transport	Problématique du transport lourd sur les rues de La Trinité et de Vitré 2009.06.03	M. Yvan Ouellet a déposé au conseil un document expliquant la problématique du transport lourd sur les rues de La Trinité et De Vitré.	M. Alain Loubier s'est chargé de faire suivre le dossier à la direction de l'arrondissement.
Divers Sécurité	Présentation de Mme Geneviève Poulin; Comité de prévention de la criminalité 2009.11.25	Mme Geneviève Poulin est venu faire état de l'avancement des travaux de ce comité.	

# Conseil de quartier de Maizerets

## Bilan des activités de janvier à décembre 2009

### Autres dossiers

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Appuis et autres requêtes Loisirs	Demande de la Société des gens de baignade 2009.05.27	M. Léonice Naud de l'organisme est venu présenter le projet de redonner à la population de Québec le site du bassin Louise afin de créer une plage publique à cet endroit.	Le conseil a donné son appui.
Représentation Tourisme et événements spéciaux	Participation du conseil de quartier au Déjeuner des gens d'affaires du carnaval de Québec 2009.01.12	Le conseil de quartier a participé à cette activité qui s'est déroulée le 4 février à Expo-Cité.	
Représentation Environnement	Participation de membres du conseil à une rencontre du comité de travail pour le projet d'expansion du Port de Québec 2009.01.12	Le conseil de quartier désire participer aux travaux de ce comité.	M. Yvan Ouellet a démontré de l'intérêt à y participer.
Représentation Circulation et transport	Dossier du transport lourd sur le boulevard Henri-Bourassa et de la zone industrielle de la Canardière Rencontre avec M. François Picard 2009.06.03	Messieurs Claude Pouliot, Marcel Paré et Yvan Ouellet ont été mandatés par le conseil de quartier afin de rencontrer M. François Picard du comité exécutif afin de le sensibiliser au problème.	En cours.
Fonctionnement / Gestion interne Organisation	Assemblée générale annuelle 2009.03.25	Le conseil de quartier a présenté son assemblée générale annuelle au Centre MGR Marcoux.	Le rapport annuel, le Plan d'action 2009 et les états financiers ont été déposés et adoptés par l'assemblée.  Lors de cette soirée, M. Marcel Paré a été élu comme administrateur au conseil d'administration.  M. Sergio Avellan, urbaniste, est venu faire une présentation de ce que pourrait être la nouvelle placette Irma-Levasseur qui sera localisée le long du nouveau CLSC.



# **ANNEXE 2**



**LE CONSEIL DE QUARTIER DE MAIZERETS**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2009**

(Non vérifié par le Vérificateur général de la Ville de Québec)

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE MAIZERETS**

**BILAN  
AU 31 DÉCEMBRE 2009**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<u>4009</u>	<u>2581</u>
 <b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs	<u>-</u>	<u>152</u>
 <b>Actif net</b>		
Non affecté	<u>4009</u>	<u>2429</u>
	<u><u>4009</u></u>	<u><u>2581</u></u>

**Au nom du conseil de quartier de Maizerets :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE MAIZERETS**

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF  
NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	-	1000
Projets	7000	6000
Subventions – Autres		
Projets	2300	3000
	<u>9300</u>	<u>10000</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	343	192
Projets	7377	6949
	<u>7720</u>	<u>7141</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>1580</b>	<b>2859</b>
<b>Actif net (déficit) non affecté au début de l'exercice</b>	<b>2429</b>	<b>(430)</b>
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<b><u>4009</u></b>	<b><u>2429</u></b>

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE MAIZERETS

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2009

#### **Note 1. Statut et nature des activités**

L'Inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 19 mars 1997, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom de *Le Conseil de quartier de Maizerets*.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec*, adoptée par le conseil de la Ville.

#### **Note 2. États financiers vérifiés**

Le 17 juin 2009, l'Assemblée générale sanctionnait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers est maintenant retirée.

#### **Note 3. Vérification de conformité**

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et des biens publics, le vérificateur général de la Ville procèdera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.

# **ANNEXE 3**





CONSEIL  
DE QUARTIER  
MAIZERETS

Québec, le 27 mai 2009

Monsieur Alain Loubier, président  
Conseil d'arrondissement de Limoilou  
1310, 1<sup>re</sup> Avenue  
Québec (Québec) G1L 3L1

Monsieur le Président,

Lors de l'assemblée annuelle du conseil de quartier de Maizerets, le 25 mars dernier, un des sujets à l'ordre du jour était la placette Irma-Levasseur. En plus de la placette elle-même, ce projet prévoit le remplacement de l'abribus du côté nord du chemin de la Canardière, entre les rues De Vitré et De Villebon.

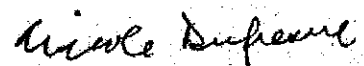
Des personnes dans la salle ont exprimé leur inquiétude concernant l'absence de feux de circulation ou de traverse piétonnière aux intersections De Vitré et De Villebon pour accéder aux abribus des côtés nord et sud, au CLSC et au CHSLD.

Lors de la réunion régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets, le 29 avril, nous avons discuté de la sécurité des personnes qui traversent le chemin de la Canardière à cet endroit, de l'abribus côté sud et de son environnement.

En ce qui concerne la sécurité des piétons, nous aimerions qu'une analyse de la situation soit faite par les services concernés de l'arrondissement de Limoilou et de la Ville de Québec, compte tenu de la présence nouvelle du CLSC et du CHSLD à cet endroit et qu'une solution soit apportée pour permettre aux piétons de traverser de façon sécuritaire.

Afin d'harmoniser les installations, nous demandons que l'abribus côté sud soit similaire à celui qui sera installé sur le côté nord. Nous demandons aussi que l'environnement de cet abribus soit amélioré. Il faudrait tailler la haie, revoir l'aménagement paysager, ajouter un trottoir sur De Vitré entre le chemin de la Canardière et l'avenue Bruneau. Il faudrait aussi ajuster l'éclairage de ce secteur en fonction de la sécurité des piétons qui doivent traverser à cet endroit.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nicole Dufresne, présidente  
Conseil de quartier de Maizerets

c. c. Monsieur Jean Lavoie, directeur  
Arrondissement de Limoilou



CONSEIL  
DE QUARTIER  
MAIZERETS

Québec, le 4 mai 2009

L'honorable John Baird  
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités  
Tour C - 330, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

**OBJET : Demande d'audiences publiques indépendantes pour l'agrandissement du Port de Québec**

Monsieur le Ministre,

Le Conseil de quartier Maizerets est un interlocuteur privilégié de la Ville de Québec pour permettre à la population, aux citoyens et aux citoyennes de faire valoir leur opinion sur le quartier et sur sa qualité de vie. Formé de citoyennes, de citoyens, de gens d'affaires et de représentants municipaux, le Conseil joue un rôle de concertation auprès des organismes du milieu. Le Conseil peut également prendre des initiatives pour stimuler un développement intégré et viable du quartier.

Une partie du Port de Québec est situé dans le quartier Maizerets. De plus, un des accès routiers incontournables au Port de Québec est le boulevard Henri-Bourassa, lequel traverse en totalité le quartier Maizerets du nord au sud.

Aussi, compte tenu du projet prévisible de l'agrandissement du Port de Québec présenté par les autorités du Port et de ses répercussions possibles notamment sur le trafic lourd sur le boulevard Henri-Bourassa, le Conseil estime qu'une consultation des intervenants du milieu et de la population du quartier Maizerets est essentielle et que cette consultation devrait avoir lieu au moyen d'audiences publiques indépendantes.

J'ai joint en annexe une copie de la résolution du Conseil datée du 29 avril 2009.

Je vous prie, monsieur le ministre, de recevoir l'expression de mes meilleurs sentiments.

Nicole Dufresne  
Présidente du Conseil de quartier Maizerets



CONSEIL  
DE QUARTIER  
MAIZERETS

## EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la rencontre du conseil de quartier de Maizerets tenue le 29 avril 2009 au pavillon de services du parc Bardy.

### RÉSOLUTION 09-CA-16

concernant une demande d'audiences publiques indépendantes au Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, M. John Baird en ce qui à trait au projet d'agrandissement du Port de Québec

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> France Dansereau DUMENT APPUYÉE par M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU d'expédier une lettre à M. John Baird pour demander des audiences publiques indépendantes au Ministère des transports en ce qui a trait au projet d'agrandissement du Port de Québec.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lucille Picard, secrétaire



CONSEIL  
DE QUARTIER  
MAIZERETS

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL**

Extrait du procès-verbal de la rencontre du conseil de quartier de Maizerets tenue le 29 avril 2009 au pavillon de services du parc Bardy.

**RÉSOLUTION 09-CA-21**

**concernant la préoccupation du conseil de quartier de Maizerets quant à l'utilisation de l'incinérateur de Québec**

*ATTENDU QUE le conseil de quartier de Maizerets a nommé un représentant des citoyens au Comité de vigilance de l'incinérateur de déchets municipaux (IDM) de la Ville de Québec ;*

*ATTENDU le rôle, la fonction et la composition du Comité de vigilance de l'incinérateur ;*

*ATTENDU QUE la Ville de Québec exploite un IDM muni de quatre fours pour transformer en gaz, en poussières et en mâchefer annuellement plus de 300 000 tonnes de matières solides et liquides, et ainsi réduire le volume de déchets solides ;*

*ATTENDU QUE la Ville de Québec a intérêt à continuer d'exploiter l'incinérateur, étant notamment liée par un contrat de vente de vapeur de près de 10 millions de dollars annuellement envers un tiers ;*

*ATTENDU QU'il est connu, qu'il y a une relation directe entre la diminution de température dans un incinérateur de déchets municipaux et l'augmentation de la concentration de dioxines et furannes ;*

*ATTENDU QU'il est connu que les IDM produisent surtout des dioxines et furannes au moment du démarrage des fours et que ceci représente une portion importante de la concentration de dioxines et furannes pendant toute l'année ;*

*ATTENDU QUE ce n'est qu'en septembre 2008 que les personnes responsables de la gestion de l'IDM de la Ville de Québec ont mesuré des dioxines et furannes lors du démarrage d'un four et ont révélé que ces mesures dépassaient la norme fixée par règlement ;*

*ATTENDU QU'il y a plus de 40 démarrages par année à l'incinérateur, et ce, depuis 35 ans ;*

*ATTENDU QUE les produits de combustion du panache de l'IDM peuvent exposer la population dans un rayon entre 0,5 et 6 km ;*

*ATTENDU QUE plusieurs substances émises par l'incinérateur ne sont pas normées, mesurées ou même identifiées, et qu'on ne connaît pas leur effet sur la santé de la population ;*

*ATTENDU QUE pour confirmer l'invitation du Dr François Desbiens de la Direction de santé publique (DSP) de la Capitale nationale, dans une lettre datée du 19 janvier 2009 destinée au conseiller et membre du comité exécutif M. Raymond Dion, de réduire progressivement de 50 % la quantité totale de déchets destinés à l'IDM de la Ville de Québec d'ici 15 ans ;*

*ATTENDU la préoccupation de la DSP relativement aux effets à long terme des produits de combustion sur la santé de la population ;*

*ATTENDU la possibilité d'appliquer le « principe de précaution » déjà soulevé par la DSP face aux opérations de l'incinérateur et, par ailleurs, déjà appliqué directement ou indirectement par la Ville de Québec lors de la contamination de l'eau par les TCE dans des puits à Val-Bélair ;*

**IL EST RÉSOLU :**

- 1. De faire part au comité de vigilance les inquiétudes du conseil de quartier de Maizerets face au mode de gestion de l'incinérateur, notamment face à l'absence apparente de contrôle avant 2008 de mesures de dioxines et de furannes lors du démarrage des fours ;*
- 2. De contacter d'autres conseils de quartier, notamment et sans restriction, les conseils de quartier de Lairet et du Vieux-Limoilou, afin d'élaborer une approche commune face au mode de gestion et au mode d'opération de l'incinérateur ;*
- 3. D'examiner la possibilité que le conseil de quartier de Maizerets demande une rencontre d'échange d'information sur l'avenir de l'incinérateur de la Ville de Québec, notamment face à un possible recours collectif de la part des citoyens affectés par les émanations du panache de l'incinérateur ;*
- 4. De demander au gestionnaire de l'incinérateur de la Ville de Québec d'engager au moins une ressource permanente en chimie ou en biochimie et possédant une compétence particulière en toxicologie afin de faire les recommandations appropriées quant aux mesures des contaminants dans l'air lors des tests périodiques ainsi qu'en ce qui a trait aux rejets dans l'eau ;*

5. De transmettre copie de la présente résolution au Comité de vigilance de l'incinérateur, au comité exécutif de la Ville de Québec, au Ministère de l'environnement du Québec et la Direction de la santé publique de la Capitale-Nationale ;

6. De demander au Comité de vigilance de s'assurer que les tests pour vérifier si les normes dans l'air sont dépassées soient représentatifs des opérations normales de l'incinérateur et également représentatifs des autres conditions, notamment des démarrages.

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré DUMENT APPUYÉ par M<sup>me</sup> France Dansereau,  
IL EST RÉSOLU d'approuver le dépôt de cette résolution au Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Lucille Picard, secrétaire



CONSEIL  
DE QUARTIER  
MAIZERETS

**RÉSOLUTION 09-CA-33**

**concernant la position du conseil de quartier de Maizerets quant au projet de la Société des gens de baignade**

*Le conseil de quartier de Maizerets se joint aux six autres conseils de quartier de l'arrondissement de la Cité ainsi qu'au conseil de quartier du Vieux-Limoilou qui recommandent de zoner « espace vert » inconstructible le terrain à la tête du bassin Louise et de procéder à un large débat sur la vocation souhaitable de ce plan d'eau.*

*CONSIDÉRANT QU'il importe de maintenir ouvert à la population l'espace situé à la tête du bassin Louise :*

*CONSIDÉRANT QUE ce projet a un potentiel récréotouristique important et qu'il fait un lien avec les projets de la Baie de Beauport ;*

*CONSIDÉRANT QU'une modification de zonage a été effectuée afin de rendre le secteur du bassin Louise « espace vert », tel que recommandé par les autres conseils de quartier ;*

*CONSIDÉRANT QUE le bien commun exige que l'avenir de cette ressource publique fasse l'objet d'un vaste débat où la population aurait accès à toute l'information disponible pour ensuite être en mesure de donner son avis :*

*SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré DUMENT APPUYÉE par M. Claude Pouliot, IL EST RÉSOLU PAR le conseil de quartier de Maizerets de :*

- *Donner son appui à la modification de zonage « espace vert » pour ce secteur du bassin Louise ;*
- *demander à son tour aux élus municipaux d'organiser un vaste débat public devant se dérouler en trois étapes distinctes, soit :*
  1. *Mettre à la disposition du public toute l'information (culturelle, historique et technique) relative au bassin Louise ;*
  2. *consulter la population sur la vocation souhaitable de ce plan d'eau ;*
  3. *recevoir les projets ou des suggestions concrètes d'aménagement.*

*Cet exercice devra s'effectuer préalablement à toute décision des autorités sur le scénario de réaménagement de ce plan d'eau public*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



CONSEIL  
DE QUARTIER  
MAIZERETS

**RÉSOLUTION 09-CA-15**

**concernant la demande d'appui faite par les citoyens au Ministère des transports en ce qui à trait à la circulation lourde sur le boulevard Henri-Bourassa**

*SUR PROPOSITION DE M. Yvan Ouellet DUMENT APPUYÉE par M. Claude Pouliot, IL EST RÉSOLU d'appuyer la demande des citoyens adressée au Ministère des transports en ce qui a trait à la circulation lourde sur le boulevard Henri-Bourassa.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**